

<https://ecoleetsociete.se-unesa.org/2020-baisse-des-feminicides-en-France>



école & société

2020 : baisse des féminicides en France

- Société - Actu -

Date de mise en ligne : mardi 2 février 2021

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

En 2020, le nombre des féminicides a diminué en France. C'est une première depuis quinze ans qui peut s'expliquer par le déploiement de dispositifs de lutte contre les violences commises par un conjoint ou ex-conjoint.

Selon les chiffres officiels du ministère de la Justice, le nombre des féminicides a diminué, passant de 146 meurtres en 2019 à 90 en 2020.

Un chiffre toujours trop élevé mais avec une diminution de près de 40 %. Le passage sous le seuil des cent décès annuels est une première depuis 2006, l'année où le gouvernement a commencé à les comptabiliser.

Parallèlement, la ministre déléguée à la Citoyenneté a déclaré que les appels sur la plateforme « arrêtons les violences », créée en 2018, ont fortement augmenté avec la crise sanitaire :

- + 40 % lors du premier confinement
- + 60 % lors du deuxième.

Cependant, cette baisse du nombre de féminicides reste une moins mauvaise nouvelle que les années précédentes, surtout dans le contexte de crise sanitaire qui a marqué l'année 2020, notamment avec les périodes de confinement qui avaient mis tous les signaux en alerte avec la crainte d'une recrudescence des violences intrafamiliales.

Actuellement, la *Fédération nationale Solidarité femmes* qui gère la ligne 3919 indique recevoir en moyenne 450 appels par jour.

La mobilisation d'associations féministes, qui avait amené la tenue du *Grenelle des violences conjugales* fin 2019 a porté ses fruits. Une quarantaine de mesures ont été déployées progressivement l'année suivante.

Par exemple, fin 2020, 1 200 téléphones « grand danger » ont été distribués et des bracelets anti-rapprochement sont désormais étendus à tous les tribunaux judiciaires métropolitains et ultramarins.

Pour le SE-Unsa, la France semble sur la bonne voie pour combler le retard qui était le sien en termes de prévention et de prise en charge des violences conjugales.

La généralisation des dispositifs prévus dans le cadre du *Grenelle des violences conjugales* devra confirmer la tendance observée en 2020.

Victime ou témoin

>> 3919 : <https://www.solidaritefemmes.org/>

>> Plateforme gouvernementale : <https://arretonslesviolences.gouv.fr/>

>> Centre Hubertine Auclert :

<https://m.centre-hubertine-auclert.fr/article/l-observatoire-regional-des-violences-faites-aux-femmes-integre-au-centre-hubertine-auclert>

>> Nous toutes : <https://www.noustoutes.org/>